

---

---

## REGLES D'ELIGIBILITE ET MONTANTS D'AIDES

- Cette aide est accordée aux propriétaires qui acquièrent une ou plusieurs parcelles boisées ou à boiser contiguës à leur propriété forestière.
  
- Les parcelles concernées doivent être situées dans le périmètre d'une « bourse foncière » arrêté par le conseil municipal de la commune concernée.
  
- L'objectif est de diminuer le morcellement des propriétés et d'en améliorer la gestion sylvicole. Par conséquent, les parcelles concernées devront conserver une vocation forestière. Toutes les essences de production peuvent en bénéficier y compris le peuplier.
  
- L'aide concerne les transactions d'un montant inférieur à 3000 €.
  
- Montant de l'aide :

Le montant de la prime représente 80 % du coût des dépenses suivantes :

- émoluments proportionnels (notaire),
- rôles (expédition, copies, extraits),
- extraits cadastraux,
- taxe de publicité foncière,
- salaire du conservateur,
- documents d'arpentage.

L'octroi de cette subvention est validé par le Conseil Général des Deux-Sèvres après avis du service instructeur constitué pour suivre cette action.

# DEMANDE D'AIDE A L'ACQUISITION DE PARCELLES BOISEES

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

- Sollicite une aide pour échange de parcelles forestières
- Sollicite une aide pour l'acquisition de parcelles forestières qui contribuera au regroupement de mon patrimoine foncier forestier conformément au dossier ci-joint
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution de l'aide à l'acquisition ou échange de parcelles forestières.
- M'engage pour une durée de 15 années :
  - A maintenir la destination forestière des îlots constitués grâce à ces acquisitions ou échanges ;
  - A ne pas démembrer ;
  - A en assurer une gestion durable.

En cas de non respect de ces engagements, je serai amené à rembourser au département la subvention perçue.

A..... le.....

Signature du demandeur :

## CADRE RESERVE AU SERVICE INSTRUCTEUR (CRPF)

.....atteste que :

La demande est conforme aux règles d'éligibilité.

Ce dossier concerne ..... transaction(s) pour un montant total de .....€

dont .....€ de frais d'actes notariés et d'arpentages,

Soit une subvention de .....€.

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

Fait à ....., le .....

Signature et cachet du technicien

## VOLET TECHNIQUE ET FINANCIER

↪ **SITUATION DE LA OU DES PARCELLES DEJA POSSEDEE(S) ET CONCERNEE(S) PAR LE REGROUPEMENT :**

Commune	Lieu-dit	Section	Numéro	Surface (ha)	Peuplement*	Essence
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total</b>						

↪ **SITUATION DE LA OU DES PARCELLES ACQUISES :**

Commune	Lieu-dit	Section	Numéro	Surface (ha)	Peuplement*	Essence
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total</b>						

\* Exemple de peuplements :

Futaie régulière

Peuplement irrégulier

Taillis simple

↪ **MOTIVATION DU PROJET :**

.....

.....

.....

↪ **COÛT DE LA TRANSACTION ET FRAIS**

**Montant de la transaction :** ..... €

**Montant des frais d'actes notariés :**

Emoluments proportionnels (notaire) : ..... €

Rôles (expéditions, copies, extraits) : ..... €

Extraits cadastraux : ..... €

Taxe de publicité foncière : ..... €

Salaire du conservateur : ..... €

Documents d'arpentage : ..... €

---

..... €

## LISTE DES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Photocopie de plan de situation à l'échelle du 1/25 000 avec report de la (des) parcelles ;
- Extrait de plan cadastral avec report de la (des) parcelle(s) déjà possédée(s) et de celles nouvellement acquises(s) ;
- Titre de propriété des parcelles déjà possédées (extrait récent de matrice cadastrale, ou acte notarié...) ;
- Attestation du notaire ayant enregistré la transaction, mentionnant le nombre et les références cadastrales des parcelles acquises et le montant de la transaction (par bénéficiaire), accompagné du décompte des frais correspondants ;
- Relevé d'identité bancaire au nom du bénéficiaire de l'aide ;

Ce dossier est à compléter et à retourner au :

**Centre Régional de la Propriété Forestière**

**Les ruralies - BP 80 004 –**

**79 232 PRAHECQ Cedex**

### A SAVOIR

Vous trouverez dans ce dossier, un feuillet type cadastre. Grâce à celui-ci vous **pourrez réunir sous un même numéro plusieurs parcelles attenantes d'une même section, même lieu-dit, même propriétaire.**

Cette procédure permet de **simplifier** la gestion des démarches administratives et en particulier les demandes d'aides concernant ces parcelles.

Cette procédure est **gratuite et simple** : il vous suffit de remplir sur cette fiche les références des parcelles contiguës et d'envoyer cette fiche au service du cadastre de votre centre des impôts.